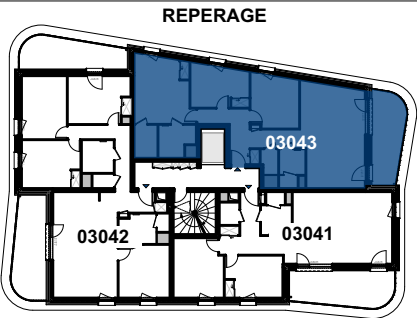




RESIDENCE SAINTE LUCIE
BATIMENT A3
Rue du Rhône
68300 SAINT-LOUIS

N° Appartement :	Type :	Niveau :
03043	4 PIECES	4ème ETAGE
Indice :	I	
Date :	05/11/2024	

TABLEAU DE SURFACES

Surface habitable

Dressing	3,42
Entrée	4,12
Cuisine/séjour	28,43
Chambre 1	16,71
Chambre 2	10,66
Chambre 3	11,02
Salle d'eau	3,98
WC de bain	4,74
WC	1,85
Dégagement 1	3,45
Dégagement 2	4,11
	92,49 m²

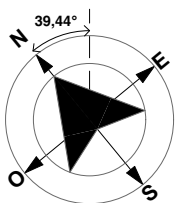
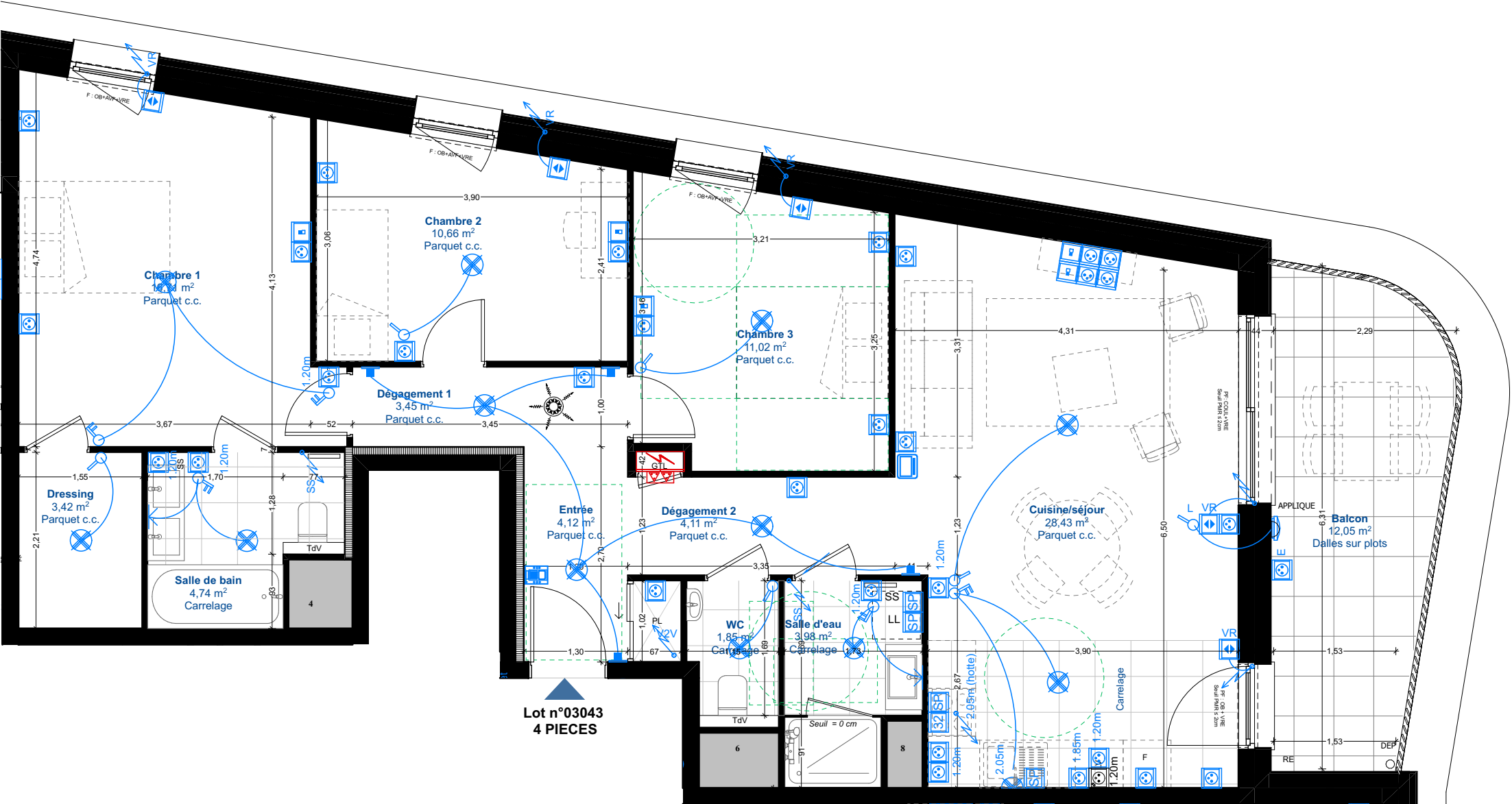
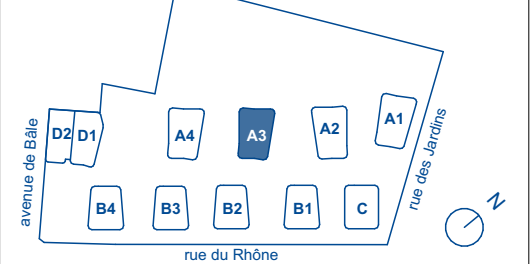
Surface annexe

Balcon	12,05
	12,05 m²

LEGENDE

Interrupteur simple avec voyant lumineux	Pt de centre DCL avec ampoule
Interrupteur simple allumage	Socle DCL avec ampoule
Interrupteur double allumage	Applique salle de bains
Interrupteur va et vient	Spot encastré (TYPE 1)
Interrupteur volet roulant	Hublot / Applique balcons
Bouton poussoir	Vidéophone
Interrupteur centralisé volet roulant	Radiateur sèche-serviettes
Bouton poussoir sonnette	
Détecteur de présence (180°/360°)	
Thermostat d'ambiance	
Coffret électrique + 2 prises	LL Lave-Linge
Alimentation en attente	F Fenêtre
Détecteur avertisseur autonome de fumée	PF Porte-Fenêtre
Prise de courant 2P+T16A	OB Ouverture Oscillo-battante
Prise à 1.2m de ht	AVF Allège vitrée fixe
Prise à 1.2m de ht avec prise USB	COUL Châssis coulissant
Prise de courant Etanche	VRE Volet Roulant Electrique
Prise de courant spécialisée	GTL Gaine technique Logement
Prise de courant 32A	TdV Trappe de Visite
Prise télévision	DEP Descente Eau Pluviale
Prise RJ45	

SITUATION



PLAN DE VENTE - SERIE NOTAIRE

NOTA : le présent document exprime la figure et les dispositions générales de l'appartement. Les cotes et les superficies sont données sous réserves des impératifs techniques de construction et des tolérances d'exécution. De légères modifications pourront être apportées. Les retombées des poutres, soffites, faux-plafonds, canalisations, trappes de visite sur gaines techniques, barbacanes et descentes EP ne sont pas systématiquement figurés. Les équipements électroménagers indiquent la position de passage des fluides mais ne sont pas fournis. Les surfaces de placards sont incluses dans les pièces attenantes. L'épaisseur des isolants sera déterminée par l'étude technique d'exécution, de ce fait les mentions sur ce plan sont indicatives.



NOTICE DE REVERSIBILITE

L'arrêté du 24/12/2015 indique (extrait du texte publié au JO le 27/12/2015):

Dispositions relatives aux travaux modificatifs de l'acquéreur:

Pour permettre par des interventions limitées la remise du logement en l'état correspondant à l'application des articles 11 à 15 du présent arrêté, les travaux modificatifs de l'acquéreur permettant la réversibilité mentionnés au b du III de l'article R.* 111-18-2 du code de la construction et de l'habitation et au b du IV de l'article R.* 111-18-6 respectent les conditions suivantes :

- être sans incidence sur les éléments de structure ;
- ne pas nécessiter une intervention sur les chutes d'eau, sur les alimentations en fluide et sur les réseaux aérauliques situés à l'intérieur des gaines techniques appartenant aux parties communes du bâtiment ;
- ne pas intégrer de modifications sur les canalisations d'alimentation en eau, d'évacuation d'eau et d'alimentation de gaz nécessitant une intervention sur les éléments de structure ;
- ne pas porter sur les entrées d'air ;
- ne pas conduire au déplacement du tableau électrique du logement.

Le contrat de travaux modificatifs indique la nature des interventions nécessaires pour permettre la réversibilité du logement selon les règles décrites aux articles 11 à 15 du présent arrêté, en précisant notamment si une intervention sur l'installation électrique, les revêtements de sol, de mur et de plafond seront à réaliser dans le cadre de ces travaux de réversibilité, et ce sous peine de nullité du contrat.

En résumé, il faut que le logement faisant l'objet des TMA dits dérogatoires satisfasse aux caractéristiques suivantes:

- le logement peut être visité par une personne handicapée, quel que soit son handicap, c'est-à-dire que cette personne peut entrer dans le logement, se rendre dans le séjour par un cheminement accessible, y circuler et en ressortir.
- les travaux modificatifs doivent permettre la réversibilité des aménagements par des travaux simples.

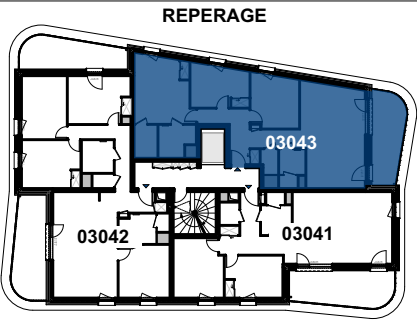
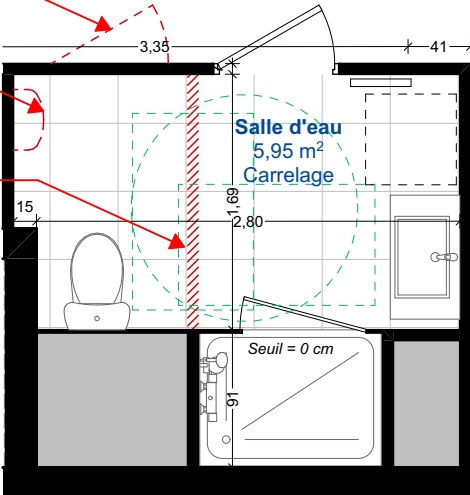
Notice de réversibilité du logement:

Selon les informations et demandes transmises par l'acquéreur, ce logement manquant d'un WC PMR ne respecte plus les réquisitions liées à l'accessibilité du logement. Pour la remise à l'état réglementaire vis-à-vis de la réglementation accessibilité, les travaux consisteront à déposer la cloison amovible entre les 2 pièces concernées, à déposer le lave-mains, à modifier l'installation électrique et à condamner la porte existante des WC. Ces travaux entraineront des reprises de peinture également au niveau des murs et du plafond.

Porte condamnée

Dépose du lave-mains

Dépose cloison amovible et reprise des finitions



RESIDENCE SAINTE LUCIE
BATIMENT A3
Rue du Rhône
68300 SAINT-LOUIS

N° Appartement :	Type :	Niveau :
03043	4P TMA	4ème ETAGE
Indice :	I	
Date :	05/11/2024	

TABLEAU DE SURFACES

Surface habitable

Dressing	3,42
Entrée	4,12
Cuisine/séjour	28,43
Chambre 1	16,71
Chambre 2	10,66
Chambre 3	11,02
Salle d'eau	3,98
Salle de bain	4,74
WC	1,85
Dégagement 1	3,45
Dégagement 2	4,11

92,49 m²

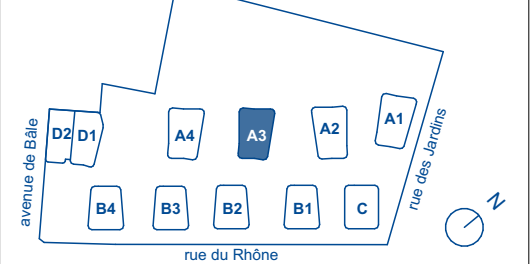
Surface annexe

Balcon	12,05
	12,05 m²

LEGENDE

Interrupteur simple avec voyant lumineux	Pt de centre DCL avec ampoule
Interrupteur simple allumage	Socle DCL avec ampoule
Interrupteur double allumage	Applique salle de bains
Interrupteur va et vient	Spot encastré (TYPE 1)
Interrupteur volet roulant	Hublot / Applique balcons
Interrupteur centralisé volet roulant	Vidéophone
Bouton poussoir	Radiateur sèche-serviettes
Bouton poussoir sonnette	
Détecteur de présence (180°/360°)	
Thermostat d'ambiance	
Coffret électrique + 2 prises	
Alimentation en attente	LL Lave-Linge
Détecteur avertisseur autonome de fumée	F Fenêtre
Prise de courant 2P+T16A	PF Porte-Fenêtre
Prise à 1.2m de ht	OB Ouverture Oscillo-battante
Prise à 1.2m de ht avec prise USB	AVF Allège vitrée fixe
Prise de courant Etanche	COUL Châssis coulissant
Prise de courant spécialisée	VRE Volet Roulant Electrique
Prise de courant 32A	GTL Gaine technique Logement
Prise télévision	TdV Trappe de Visite
Prise RJ45	DEP Descente Eau Pluviale

SITUATION



PLAN DE VENTE - SERIE NOTAIRE

NOTA : le présent document exprime la figure et les dispositions générales de l'appartement. Les cotes et les superficies sont données sous réserves des impératifs techniques de construction et des tolérances d'exécution. De légères modifications pourront être apportées. Les retombées des poutres, soffites, faux-plafonds, canalisations, trappes de visite sur gaines techniques, barbacanes et descentes EP ne sont pas systématiquement figurés. Les équipements électroménagers indiquent la position de passage des fluides mais ne sont pas fournis. Les surfaces de placards sont incluses dans les pièces attenantes. L'épaisseur des isolants sera déterminée par l'étude technique d'exécution, de ce fait les mentions sur ce plan sont indicatives.